

A.P.M.E.P.

VOTE 2009

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). La représentation de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !

**Votre vote doit être posté avant
le 5 juin 2009***
(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le BGV de juin 2009.

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

SOMMAIRE

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité
- III. Rapport financier
- IV. Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures

I - MODALITÉS

Attention :

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, et au règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges du Comité National (la moitié des sièges régionaux). Ainsi les adhérents sont donc appelés à voter sur :

1. **le rapport d'activité**
2. **le rapport financier**
3. **et TOUS les adhérents** sont appelés à voter pour renouveler leurs représentants au Comité National

POUR VOTER

- 1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité, du rapport financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité National.
- 2 - **Remplissez** le bulletin de vote.
- 3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom, Régionale et signature ; postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail très lourd du secrétariat).

Date limite d'envoi : 5 juin 2009*

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée

II – RAPPORT D'ACTIVITE 2008

RAPPORT D'ACTIVITE 2008

Présenté par le Bureau National

Introduction

Depuis quelques années, désormais ne figurent, dans ce rapport, que les actions de l'APMEP. On trouvera dans la plaquette « Visages de l'APMEP – 2008 – 2009 » la présentation de notre association, les brochures nouvelles. Cette plaquette est mise à jour tous les ans en fin d'année scolaire et son contenu est approuvé par le comité de juin.

Sur le site de l'association figurent aussi désormais, presque en temps réel, toutes les actions de l'APMEP : les courriers envoyés à l'institution, l'agenda du bureau national, la présentation des nouvelles brochures, ...

Le travail interne

2.1 Les lieux de travail dans l'association

2.1.1 Le comité

Le comité s'est réuni les **29 et 30 mars**, les **21 et 22 juin**, ainsi que les **15 et 16 novembre 2008**.

Relevé de décisions du comité des 29 et 30 mars 2008

- Le comité donne son accord pour que les rapports d'activités et financiers soient proposés au vote des adhérents.
- Le comité demande au bureau de réfléchir à la possibilité de diffuser le BGV par voie électronique, sur la base du volontariat des destinataires.
- Le comité donne mandat au bureau pour essayer de minimiser les frais de port du BGV.

- Position du comité par rapport aux projets de programmes de l'école primaire : les quatre motions suivantes ont été proposées au vote du comité :
 1. L'APMEP demande le retrait du projet de programmes de primaire soumis à consultation,
 2. L'APMEP envisage la mise en place de nouveaux programmes et propose des aménagements,
 3. L'APMEP réclame un moratoire et refuse la mise en place de nouveaux programmes de primaire à la rentrée 2008,
 4. L'APMEP refuse de prendre une position tranchée dans la guerre pédagogique et se tient prête à participer aux travaux permettant d'améliorer l'efficacité de notre système éducatif.

La première motion a recueilli la majorité des voix.
- Le comité a souhaité se prononcer sur la baisse des postes proposés aux concours cette année.

Alors que s'annonce la vague de départs massifs à la retraite, l'APMEP dénonce :

- ✓ La poursuite d'une baisse inquiétante du nombre de postes offerts aux concours de recrutement de professeurs enseignants les mathématiques (professeurs des écoles, des collèges et des lycées).
- ✓ L'absence perpétuée d'un plan de recrutement pluriannuel.
- ✓ Le recours systématique à des heures supplémentaires dans l'enseignement secondaire. Leur utilisation massive ne peut que nuire gravement à la qualité de l'enseignement tout en donnant l'illusion d'économies.

L'APMEP souligne qu'un nombre insuffisant d'enseignants titulaires va à l'encontre d'un enseignement de mathématiques toujours mieux assumé aussi bien que du recentrage affiché sur les « fondamentaux ».

- Les journées nationales de La Rochelle : Les organisateurs n'ont pas obtenu des politiques les subventions escomptées. Ils craignent que les journées nationales qu'ils organisent soient fortement déficitaires. Le comité accepte le principe d'une légère augmentation des frais d'inscription.

Relevé de décisions du comité des 21 et 22 juin 2008

• Nouveau bureau élu par le comité national le 22 juin 2008

Présidente : Pascale Pombourcq

Vice présidente, secrétaire, responsable lycée : Catherine Combelles

Trésorière, responsable lycées professionnels : Marie-José Baliveira

Trésorier adjoint et chargé des relations avec les Régionales : Mickaël Gagin

Responsable enseignement primaire et collègue : Brigitte Dody

Responsable formation des maîtres : Céline Mazoit

Responsable enseignement supérieur : Bernard Egger

TICE, Site : François Couturier

- **Acquis, positions et revendications**

Le comité approuve le texte à paraître dans la nouvelle plaquette 2008-2009.

- **Cotisations et abonnements**

Le comité approuve la création de trois nouveaux tarifs : spécial journées nationales, adhésion + BGV + BV, adhésion + BGV + PLOT. Le comité approuve la reconduction des autres tarifs d'adhésion et d'abonnement, votés au comité de juin 2007.

- **Ristournes aux Régionales**

La formule de calcul des ristournes en « liquide » aux Régionales votée au comité de novembre 2005 est reconduite pour l'année civile 2009.

La formule de calcul de la ristourne en brochures, votée au comité de juin 2007 est reconduite.

- **Projet de réforme du lycée**

Le comité demande au bureau de défendre le principe d'une option sciences annuelle et pluridisciplinaire de 3 heures hebdomadaires comme décrite dans la plaquette visage.

- **Formation des maîtres**

L'APMEP réaffirme fortement ses demandes :

- un recrutement sur concours national de la fonction publique de tous les enseignants,
- un dispositif de pré-recrutement de type IPES,
- une entrée progressive dans le métier sur deux ans, incluant des stages en responsabilité après le concours.

Elle réclame une formation professionnelle de qualité de deux années au moins, articulée sur une double alternance :

- alternance entre formation à l'université et périodes de stages dans les écoles ou les établissements scolaires,
- alternance entre formation académique tant didactique que disciplinaire, et formation à l'ensemble des compétences professionnelles.

Relevé de décisions du comité des 15 et 16 novembre 2008

- **Journées nationales**

Le comité remercie la Régionale de Poitou-Charentes pour la qualité de l'organisation des journées.

Le comité est favorable à la candidature de la Régionale d'Aix Marseille pour l'organisation des journées en 2013.

- **Formation des maîtres**

Le comité approuve à l'unanimité le texte ci-dessous écrit par René Cori et présenté aux Journées Nationales de La Rochelle.

Formation des enseignants : le point de vue de la communauté mathématique

Ce que nous approuvons

- La **validation par un diplôme universitaire** (en l'occurrence le master) des cinq années d'enseignement supérieur qui constituent déjà, depuis 1990, la formation initiale des professeurs d'école, de collège ou de lycée.
- L'intégration, dans cette formation initiale, de modules optionnels de pré professionnalisation et de **stages de sensibilisation au métier d'enseignant**, dès la licence.

Ce que nous refusons

- La **sélection sociale** que représenterait à l'évidence la **suppression** du statut de professeur **stagiaire rémunéré** qu'ont actuellement les étudiants en deuxième année d'IUFM (5^{ème} année d'université).
- La **mise en cause d'une formation professionnelle** associant apports théoriques et pratique accompagnée, dispensée conjointement par des enseignants « de terrain » et par des formateurs et chercheurs d'horizons variés (mathématiciens, didacticiens, épistémologues, historiens...).
- La **notion de compagnonnage** telle qu'elle est décrite dans les projets ministériels, où elle se réduit à l'apprentissage sur le tas, à une simple reproduction du savoir faire des aînés, à la transmission des « ficelles » du métier, ignorant complètement les avancées de la recherche, tant disciplinaire que didactique.
- L'**obligation** d'effectuer un service d'enseignement à **temps plein** l'année même du recrutement, le « compagnonnage » annoncé venant s'ajouter à ce service (ce qui réduit sérieusement la portée de ce compagnonnage...)
- La **disjonction complète** de la formation et du recrutement. Cela rendrait plausible une forte réduction du recrutement par voie de concours nationaux. On peut craindre alors l'apparition d'un important vivier d'enseignants précaires bien que diplômés.

- L'**absence**, dans le système annoncé, de tout **dispositif cohérent de formation continue**.
- La **précipitation** avec laquelle on cherche à mettre en place cette réforme.

Ce que nous proposons

- L'instauration d'un **pré-recrutement** (s'inspirant du modèle des IPES).
- La **refonte** complète du système de **formation continue** des enseignants, jugé actuellement sinistré, et la mise en place d'une formation continue digne de ce nom offerte à tous les enseignants tout au long de leur carrière, avec notamment des **semestres sabbatiques** permettant une reprise de contact régulière avec la communauté scientifique. Cette formation continue doit être diplômante et s'accompagner d'une valorisation de la carrière des collègues qui s'y astreignent.
- L'affirmation comme principe essentiel de la **formation par la recherche**, pour tous les enseignants, en particulier pour les futurs **professeurs des écoles**, auxquels il est indispensable d'offrir une formation culturelle et scientifique de qualité.
- L'adoption d'un **calendrier raisonnable** qui permette une large concertation afin d'aboutir, dans toutes les universités concernées, à des propositions de parcours de masters consacrés à l'enseignement. En ce qui concerne les futurs professeurs du second degré, ces formations doivent être clairement **adossées à la discipline** (ou aux disciplines) concernée(s), mais la **formation professionnelle**, théorique et pratique, doit, aussi bien que la formation disciplinaire, y occuper une **place éminente**, et intégrer les composantes didactique, pédagogique, historique et épistémologique, etc.
- Le comité demande que le **projet de mastérisation** (réforme de la formation et des concours de recrutement des enseignants) **fasse l'objet d'un moratoire d'une année**.
- Le comité demande au bureau national que l'APMEP fasse partie des associations signataires de la pétition en ligne sur le site de la SMF.

2.1.2 Le bureau

En 2008, le Bureau National s'est réuni **les 2 et 3 février, les 29 et 30 mars, le 17 mai, les 21 et 22 juin, les 13 et 14 septembre, les 25 et 26 octobre (Journées de La Rochelle), les 15 et 16 novembre et le 13 décembre**.

Outre la gestion interne habituelle (adhésions, élections, fonctionnement, ...) de l'association, du suivi des publications et du fonctionnement du site internet, de la préparation des débats du Comité national et du séminaire, le bureau s'est investi principalement sur les nouveaux programmes de l'école primaire, le

projet de mastérisation pour le recrutement des enseignants, le projet de réforme des lycées généraux, technologiques et professionnels.

Septième édition de la plaquette « Visages 2008 - 2009 de l'APMEP ».

La partie "l'APMEP d'hier à demain" a été mise à jour, en fonction des différentes prises de position du comité.

Rencontres avec nos partenaires

Pendant les Journées nationales de La Rochelle, le bureau a rencontré divers partenaires de l'association : l'Inspection Générale de mathématiques, l'ADIREM, la CFEM, la SMF, la SMAI, la SFdS, l'INRP, Femmes et mathématiques, Animath, la CIJM, le SGEN et certaines associations d'autres pays, notamment de Belgique, d'Espagne, du Royaume Uni, du Maroc, d'Algérie, de Tunisie et d'Afrique.

Crise des vocations scientifiques:

Nous avons poursuivi les actions entreprises les années précédentes, au sein du collectif ActionSciences. Nous avons en particulier collaboré à l'organisation du colloque du 5 avril, à l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm : « Quel avenir pour l'enseignement scientifique au lycée et dans l'enseignement supérieur ? ». Ce colloque a eu lieu sous le haut patronage de Valérie Pécresse et Xavier Darcos.

Représentation de l'APMEP

L'APMEP a des représentants à l'ADIREM, au comité scientifique des IREM, à Animath, à la CFEM, à la FEAPM, à ActionSciences, à l'Académie des Sciences, à l'INRP et dans diverses manifestations.

Relation avec les autorités, courriers et audiences

Le bureau est intervenu à plusieurs reprises sur deux sujets à travers des courriers ou lors de rencontres au ministère, avec le cabinet du ministre ou à la DGESCO : les nouveaux programmes de l'école primaire, le projet de réforme du lycée. Nous avons protesté contre la précipitation et l'opacité avec lesquelles ont été écrits et imposés les programmes du primaire. Nous avons demandé, pour essayer de limiter les dégâts, que des ressources pédagogiques soient mises à la disposition des professeurs des écoles. Nous avons alerté le ministère sur la situation de l'enseignement des mathématiques au lycée dans la section scientifique. Nous avons demandé des éclaircissements et des précisions sur l'organisation proposée pour la nouvelle classe de seconde. Nous avons

demandé des précisions sur la réforme des baccalauréats professionnels en trois ans.

PUBLIMATH

Le bureau a renouvelé son soutien au gros travail du groupe PUBLIMATH, en particulier grâce à l'énorme investissement des collègues retraités.

EVAPM

Une nouvelle évaluation s'est déroulée au mois de mai dans environ cinq cents classes de sixième et de cinquième. Le dépouillement de cette évaluation ne donnera pas lieu à une brochure mais à un dossier du bulletin vert.

Comptabilité de l'APMEP

Depuis quelques années le bilan financier de l'association est déficitaire. Le bureau a poursuivi sa politique de réduction des coûts de fonctionnement de l'association. Une plage spéciale Régionales est désormais intégrée au séminaire en remplacement du bureau spécial consacré à ce sujet. Mais le bureau essaie aussi de valoriser les brochures éditées par l'association. Après avoir mis à disposition un bon de commande sur le site, il poursuit sa réflexion sur la possibilité de vente de brochures en ligne.

Il envisage aussi de réduire à un seul poste le secrétariat lors du départ en retraite de Monique qui devrait avoir lieu au mois de juin 2009.

Décès d'Henri Bareil

Au début de l'année 2008, Henri Bareil est tombé gravement malade. Il est décédé le 20 juin. Une délégation du bureau s'est rendue à ses obsèques le 24 juin à Toulouse. Son décès a laissé un vide immense au sein de l'association.

2.1.3 Les Commissions & groupes de travail

Chacune des six Commissions Nationales (premier degré, collèges, lycées professionnels, lycées, formation des enseignants et enseignement supérieur) s'est réunie pendant les Journées nationales de La Rochelle, en présence d'un membre du bureau. Les autres réunions sont préparées et alimentées par des échanges électroniques. Elles donnent lieu à des prises de position débattues sur le forum du site.

Un groupe travaille sur la préparation du centenaire de l'APMEP qui aura lieu en 2010.

2.2 Les publications

2.2.1 Les Bulletins

Le bulletin vert

Le traditionnel Bulletin « Vert » est le support écrit de référence de l'APMEP.

C'est à travers lui, entre autres, que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre association est perçue.

La commission du Bulletin est placée sous la responsabilité de Christiane ZEHREN, assistée de Louis-Marie Bonneval. Elle analyse avec sérieux et bienveillance les propositions d'articles, conseille éventuellement des modifications aux auteurs, souhaite apporter une aide à des auteurs potentiels et choisit les thèmes des dossiers pour lesquels elle sollicite des articles.

La politique éditoriale des dossiers s'est poursuivie: bulletin n°474, l'évaluation ; n°475, le calcul au collège 2, n°476, quel avenir pour l'enseignement scientifique ?; n°477 spécial journées de Besançon ; n°478, l'évaluation à l'étranger ; n°479, du collège unique au lycée unique.

Roger CUPPENS assure bénévolement, avec efficacité et compétences, le travail de mise en forme. L'imprimerie Louis Jean de Gap (05) est chargée de la fabrication et du routage.

Le BGV

Le BGV (Bulletin à Grande Vitesse), souple et rapide dans sa réalisation et son acheminement, assure la diffusion d'informations d'actualité et rend compte des actions de l'association.

Cette publication bimestrielle, placée sous la responsabilité du Bureau National et du Président de l'APMEP, est en quelque sorte un bulletin de liaison entre le Bureau et les adhérents. Il informe sur l'actualité de l'enseignement des mathématiques, rend compte des actions du Bureau et présente les Journées nationales

Jean Paul BARDOULAT, en assure la rédaction avec efficacité et rigueur. La mise en page se fait avec l'aide de la Gazette ariégeoise. L'impression est assurée par l'imprimerie Corlet.

PLOT

Une équipe de rédaction travaille autour de Valérie LAROSE. Elle avait pour mission de faire de PLOT une revue destinée aux collègues « débutants » et qui soit un outil de réflexion, d'échanges et de débats, différent du Bulletin Vert, avec un ton « nouveau ». PLOT a désormais trouvé toute sa place au sein de

l'association et remplit parfaitement sa fonction : partager, lire, ouvrir et transmettre.

Nicole TOUSSAINT, assistée de Jean FROMENTIN, assure bénévolement avec efficacité et compétence le travail de mise en forme. L'imprimerie Louis Jean de Gap (05) est chargée de la fabrication et du routage.

Un CD avec les n° 1 à 4 a été fabriqué, il est mis en vente au prix de 5 euros. Le numéro 1 est en ligne intégralement. La mise en ligne des premiers numéros devrait se faire progressivement.

2.2.2 Les brochures

La détermination et l'efficacité d'Henri BAREIL, responsable des publications, avaient permis à l'APMEP de diversifier les brochures mises à la disposition des adhérents à des prix souvent très avantageux. Suite à son décès, Jean-Paul Bardoulat a repris cette lourde tâche.

Jean BARBIER et Jean FROMENTIN, toujours bénévoles et dévoués, assurent la mise en forme des brochures éditées par l'APMEP.

Les nouvelles co-diffusions ont pour but d'offrir des ristournes à nos adhérents sur l'achat de bons ouvrages et d'améliorer les finances de l'APMEP en conformité avec la loi Lang.

Outre la plaquette gratuite « Visages 2008-2009 de l'APMEP », à la fois catalogue des publications et mémento de l'Association, il faut distinguer 4 types de brochures :

- Brochures dont l'APMEP est seule responsable de la rédaction et de l'édition
Le total bénévolat des auteurs de ces brochures mérite d'être souligné. Le bureau les remercie tous chaleureusement de leur dévouement.
- Brochures dont l'APMEP est responsable de l'édition
- Brochures en co-édition (un autre co-éditeur étant maître d'œuvre)
- Brochures en co-diffusion

Une plaquette rendant hommage à Gilbert WALUSINSKI a été distribuée avec le BV n°472.

On trouvera dans la plaquette « visages 2008-2009 de l'APMEP », ainsi que sur le site, la liste des différentes brochures parues cette année.

2.2.3 Le site internet de l'APMEP

Le site WEB de l'APMEP est hébergé contractuellement par l'Université de Lyon 1. Une restructuration complète du site a été effectuée en 2005. Le

nouveau site fonctionne sous SPIP, ce qui permet une beaucoup plus grande souplesse et une plus grande réactivité.

Il est devenu un élément incontournable et précieux dans le réseau de relations de l'APMEP. Il est tenu à jour, avec dévouement et compétence, par Yvon POITEVINEAU, Michel FRECHET et Gérard COPPIN sous la responsabilité du Bureau National.

L'adresse du site est : <http://www.apmep.asso.fr/>

La partie "Espace Adhérents" est le site abcdebat. Pour accéder à cette partie il faut un "login" et un mot de passe. Sur cette partie, chaque adhérent peut déposer ou trouver des documents avec des commentaires. Il y voit des informations réservées aux membres de l'association. C'est aussi le moyen de gérer les documents communs aux différents groupes de travail et commissions. En cas de difficulté, contacter François COUTURIER

Les informations concernant la structure et la vie de l'association, ses prises de position sur les questions touchant à l'enseignement des mathématiques y sont et seront régulièrement diffusées. Il contient aussi des informations pratiques, qu'il s'agisse des textes réglementaires ou de manifestations sur des sujets mathématiques et propose des liens avec des sites institutionnels ou mathématiques. En particulier, des projets de programmes ou des décisions officielles mal connues des enseignants y sont et seront présentés.

Les forums rencontrent un grand succès : forum libre, forum Maths discut, questions d'actualité... Des points d'actualité à débattre sont régulièrement mis à jour par les responsables des commissions.

2.3 Le chantier EVAPM

De nouvelles évaluations en sixième et cinquième se sont déroulées au mois de mai. Un site «EVAPM» a été créé. Un gros travail a été réalisé sur le site evapmib, base de questions d'évaluation expérimentées et analysées en matière de compétences : il permet de choisir des énoncés de questions avec un système de « panier » qui met en page et édite automatiquement la liste choisie.

2.4 La réflexion et la formation

2.4.1 Les Journées Nationales

Organisées, cette année, par la Régionale de Poitou-Charentes, elles ont eu lieu du 25 au 27 octobre à La Rochelle.

Elles ont rassemblé environ 700 professeurs de mathématiques autour du thème « *Mathématiques en construction* ».

À la tribune figuraient notamment Pascale POMBOURCQ, présidente de l'APMEP, Jacques MOISAN, doyen de l'Inspection Générale de Mathématiques, René CORI, président de l'ADIREM, Monsieur le maire de La Rochelle et des représentants des collectivités locales.

Le Bureau s'est réuni avec ses différents invités présents ou représentés pour débattre du problème de la réforme du lycée.

Le programme de ces Journées comportait : 4 plages de conférences, un débat, 3 plages d'une trentaine d'ateliers, les réunions des Régionales, des commissions nationales, la traditionnelle assemblée générale des Journées, des expositions et des stands d'exposition de livres et de matériel pédagogique, animés par les éditeurs, les fabricants de calculatrices, les IREM, des associations amies et l'APMEP.

En 2009, les Journées nationales de l'APMEP seront organisées par la régionale de Haute Normandie. Elles auront lieu à Rouen du 24 au 27 octobre 2009 autour du thème « Explorer les mathématiques, les mathématiques pour explorer ».

2.4.2 Le groupe de travail « journées »

Il s'est réuni le 14 décembre 2008. Le groupe avait proposé en 2006 la création d'un comité scientifique des journées. Mais les organisateurs des journées 2008 avaient déjà leur propre comité. Le groupe espère pouvoir le mettre en place pour les journées suivantes.

Le groupe a mis à jour le vademecum spécial journées.

2.5 Le séminaire

Le Séminaire annuel est un lieu de rencontre privilégié pour les divers responsables de l'APMEP. Il a eu lieu les 24 et 25 mai au C.I.S.P. de Paris (XIIème). Le thème était : "Du collège unique au lycée unique".

Il s'est déroulé en trois temps :

Samedi matin : intervention de Claude Thélot. Claude Thélot a présidé la commission qui a porté son nom en 2003-2004. Cette réflexion avait pour but d'alimenter le débat sur l'école au parlement. Il s'agissait de réfléchir à moyen terme à l'horizon de quinze à vingt ans. L'APMEP avait été reçue par la commission. Deux tomes de rapport ont été publiés : « les français et leur école », « pour la réussite de tous les élèves ». Le deuxième est plus politique. Claude Thélot a souhaité contribuer à une culture éducative permettant de comprendre les enjeux de la réforme à venir pour guider une action.

Samedi après midi : Présentation par le groupe EVAPM de l'évaluation qui vient d'avoir lieu dans des classes de sixième et cinquième.

Dimanche matin : La matinée a été consacrée aux Régionales sur le thème « Qu'attend-on d'une association ? »

Relations externes

3.1 Les relations avec l'Institution

L'APMEP alerte le Président de la République, les ministres, leurs conseillers, leurs directions, l'Inspection Générale de mathématiques, des problèmes concernant l'enseignement des mathématiques et leur fait connaître ses positions, ses propositions et ses revendications.

Relations avec le Cabinet ministériel

Plusieurs courriers ont été envoyés au ministre de l'Education Nationale :

- ✓ le 10 janvier sur la place des mathématiques au lycée,
- ✓ le 10 mars sur les projets de programme de l'école primaire,
- ✓ le 8 avril, courrier dans lequel nous faisons part de nos objections quant au programme de l'école primaire,
- ✓ le 28 octobre afin d'obtenir des réponses à toutes les questions posées par le projet sur la nouvelle classe de seconde,

Deux courriers ont été envoyés à Monsieur de Gaudemar, chargé de mission sur la réforme du lycée, le 8 juillet, dans lequel nous lui demandions de nous recevoir, et le 4 octobre pour résumer notre entretien. Il nous a reçus le 1^{er} octobre.

Un courrier a été envoyé le 17 mars à Jean-Marie Huart pour lui faire part de nos interrogations et de nos inquiétudes quant à la réforme des bacs professionnels en trois ans. Il nous a reçus le 28 mars.

Suite aux courriers envoyés à Xavier Darcos, nous avons été reçus à deux reprises par Mark Sherringham, conseiller de Xavier Darcos, les 11 février et 28 novembre.

Monsieur le ministre Xavier Darcos a été invité aux journées nationales de La Rochelle. Il n'a pu y participer.

Relations avec la DGESCO

Dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne, la DGESCO a organisé à Grenoble les 8 et 9 octobre un colloque intitulé « L'apprentissage des sciences dans l'Europe de la connaissance ». La présidente y a représenté l'APMEP.

Le 3 juin, un courrier a été envoyé à Jean-Louis Nembrini, directeur général de l'enseignement scolaire pour lui demander la publication de ressources pédagogiques pour les professeurs des écoles. Elisabeth Monlibert, sous-directrice des écoles, des collèges et des lycées généraux et technologiques, et René Macron, chef du bureau des écoles nous ont reçu le 30 juin.

Relations avec l'Inspection générale de mathématiques

Le bureau de l'APMEP a rencontré Jacques Moisan, doyen de l'inspection générale de mathématiques les 25, 26 et 27 octobre aux journées nationales de La Rochelle, et le 13 décembre où il est venu présenter au local de l'association quelques éléments de la réforme du lycée et du projet de programme de seconde.

Invité, Jacques Moisan a pris la parole lors des journées nationales de La Rochelle et a rencontré également les participants.

Des représentants du bureau ont participé au colloque organisé par l'inspection générale à la Sorbonne les 26 et 27 novembre, sur le thème « L'avenir de l'enseignement des mathématiques ». La présidente et la vice présidente y ont animé un atelier « Où se cachent les mathématiques dans les nouvelles structures ? ».

3.2 Avec l'ADIREM

L'APMEP participe aux travaux de l'ADIREM, œuvre pour le maintien des IREM et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres à l'ADIREM qui est elle-même représentée par deux membres au Comité de l'APMEP en qualité d'invités permanents.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres au comité scientifique des IREM.

L'ADIREM et l'APMEP participent conjointement à la réalisation de la base PUBLIMATH.

Le président de l'ADIREM a été invité par le Bureau National à la tribune des Journées nationales de La Rochelle où il a pris la parole.

3.3 Les relations avec les autres associations

L'APMEP invite traditionnellement à ses Journées nationales (au moins à la première journée) les associations françaises et étrangères avec lesquelles elle entretient des relations suivies, en particulier: Animath, l'APBG, l'APISP, l'ARDM, la CFEM, les CRAP, Femmes et Mathématiques, la SFdS, la SMAI,

la SMF, la CIJM, Sésamath, l'UDPPC, l'UPS, la FESPM, la SBPMef, MA, l'ATSM.

L'APMEP est représentée statutairement au bureau de la CFEM. Cette commission organise en particulier la participation française aux congrès internationaux ICME tous les 4 ans et gère des aides financières venant du fond de solidarité ICMI et des aides pédagogiques fournies par l'APMEP (par exemple au Burkina-Faso et au Cameroun). L'APMEP a été représentée par sa vice présidente, Catherine Combelles, lors du congrès ICME qui s'est déroulé du 6 au 13 juillet à Monterrey, au Mexique. La CFEM a proposé une position commune, soutenue par l'APMEP, rassemblant la communauté mathématique sur la formation des maîtres et sa maîtrise.

L'APMEP est membre du conseil d'administration d'Animath et participe activement à ses travaux.

L'APMEP et la SBPMef s'invitent traditionnellement à leurs manifestations annuelles, congrès, Journées nationales, séminaire.

La présidente de l'APMEP a été invitée aux journées de la SBPMef, en Aout 2008 et le président de la SBPMef était représenté lors des journées APMEP de La Rochelle.

3.4 ActionSciences

L'APMEP est représentée par deux de ses membres au bureau du collectif ActionSciences.

Nous avons en particulier collaboré à l'organisation du colloque du 5 avril, à l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm : « Quel avenir pour l'enseignement scientifique au lycée et dans l'enseignement supérieur? ». Face aux interrogations des nombreux partenaires concernés (industriels, décideurs, parents, journalistes et tous ceux que l'enseignement scientifique intéresse...), ce colloque a cherché à énoncer des faits objectifs en vue d'aborder les questions suivantes : Quel est le besoin réel de scientifiques en France ? Pourquoi y a-t-il une baisse de l'orientation vers les filières scientifiques universitaires ? Quelle formation doit être dispensée au lycée pour permettre une orientation efficace ? Quelle est la situation dans d'autres pays européens « comparables » ? Quelle est la place de l'enseignement expérimental ? De quels scientifiques ont besoin les industriels, avec quelles formations ? Comment préparer les enseignants, chercheurs et cadres scientifiques de demain? Des actes de ce colloque sont disponibles, un résumé des interventions a été publié dans le bulletin vert n° 476.

Des divergences avec l'APBG étant apparues, il n'a malheureusement pas été possible d'avoir de position commune sur la réforme des lycées.

Le site <http://www.sfc.fr/ActionSciences.htm> permet de consulter les différentes actions menées par ce collectif.

3.5 La Fédération européenne des Associations de Professeurs de Mathématiques

L'APMEP est toujours membre actif de cette association.

3.6 Relations Internationales

Deux représentants de l'UMA étaient présents aux Journées de La Rochelle.

Catherine Combelles a représenté l'APMEP au congrès de l'association tunisienne des professeurs de maths (ATSM) à Hammamet. Elle y a animé deux ateliers.

3.7 Les relations avec les syndicats d'enseignants

L'APMEP informe régulièrement les principaux syndicats d'enseignants de ses positions, propositions et revendications.

3.8 Les relations avec la Presse

L'APMEP informe les principaux organismes de presse locaux et nationaux des positions qu'elle adopte et les a invités lors des Journées nationales de La Rochelle.

3.9 Participation de l'APMEP à diverses manifestations

- Salon des jeux organisé par la CFJML
- Remise de prix aux olympiades de mathématiques

II - RAPPORT FINANCIER 2008

Toutes les sommes sont en euros

RECETTES	2007	2008
I. Cotisations et abonnements :	256 051,65	286 301,88
<i>Dont cotisations</i>	132 050,51	186 084,00
<i>Dont abonnements</i>	124 001,14	100 217,88
II. Publicité	4 335,00	0
III. Vente de brochures :	31 578,54	30 182,34
<i>Ventes par le national</i>	43 751,24	41 534,84
<i>Quota à disposition des régionales</i>	-12 172,70	-11 352,50
IV. Produits financiers :	11 750,37	12 294,99
<i>Intérêts du livret A (C.N.E.)</i>	167,47	221,28
<i>Produits nets (cessions de SICAV)</i>	11 582,90	12 073,71
V. Prestations de service :	33 511,38	34 510,55
<i>Frais d'envoi</i>	8 154,98	7 747,26
<i>Conventions et redevances diverses</i>	6 600,74	9 552,62
<i>Séminaire et Spécial Journées</i>	18 775,66	17 210,67
VI. Souscription à "EVAPM"	0,00	7 269,94
VII. Produits exceptionnels :	12 492,05	25 519,99
<i>Régionales :</i>		
<i>Ristournes non versées</i>	1 192,00	242,40
<i>Quota brochures non utilisé</i>	3 378,97	3 554,87
<i>Autres produits exceptionnels</i>	7 921,08	21 722,72
VIII. Ristournes versées aux régionales	-10 936,00	- 12 416
TOTAL DES RECETTES	338 782,99	383 663,69

DEPENSES	2007	2008
I. Publications	79 458,58	73 097,94
6 <i>Bulletins Verts</i>	37 320,77	32 031,64
6 <i>BGV</i>	6 638,01	5 733,21
4 <i>PLOT</i>	10 081,81	10 172,00
<i>Nouvelles brochures (y compris en coédition ou codiffusion)</i>	5 990,47	12 577,06
<i>Réédition de brochures</i>	4 628,27	4 311,00
<i>Achat publications pour co-diffusions</i>	14 799,25	8 273,03
II. Vie de l'Association	206 533,12	222 753,76
1. <u>Frais de fonctionnement (détails ci-dessous)</u>	57 181,94	49 822,05
- <i>Impressions diverses : appels de cotisation; bulletins de vote, bulletins d'adhésion, étiquettes, ...</i>	10 609,04	6 876,73
- <i>Charges administratives : papiers à lettres, enveloppes, ...</i>	5 532,68	6 154,44
- <i>Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurances, impôts, ...</i>	29 255,56	26 375,27
- <i>Location : machine à affranchir, photocopieuse, salle de réunions</i>	7 815,12	6 426,10
- <i>Maintenance matériel</i>	3 969,54	3 989,51
2. <u>Traitement des employés, cotisations et charges sociales</u>	75 675,11	90 758,74
3. <u>Personnels extérieurs : honoraires</u>	4 900,00	5 398,12
4. <u>Dons, libéralités et cadeaux</u>	0,00	0,00
5. <u>Remboursement de frais :</u>	68 457,63	76 774,85

DEPENSES	2007	2008
III. Frais de port et de routage :	46 158,63	37 391,90
<i>Routage et port du Bulletin Vert</i>	17 896,87	14 607,16
<i>Port BGV-Cotisations-Vote</i>	17 486,50	13 576,86
<i>Routage et port de PLOT</i>	6 030,58	6 579,54
<i>Port brochures</i>	3 284,68	1 228,34
<i>Collecte courriers</i>	1 460,00	1 400,00
IV. Frais EVAPM	0,00	2 802,58
V. Charges exceptionnelles (détails ci-dessous)	9 739,61	9 502,59
1. <i>Subvention et publicité</i>	0,00	1 900,00
2. <i>Reversement abonnements jumelés</i>	942,30	973,62
3. <i>Dotations aux amortissements</i>	5 376,34	4 377,04
4. <i>Frais divers</i>	3 420,97	2 251,93
VI. Variation du stock	22 445,91	55 334,67
TOTAL DES DEPENSES	364 335,85	400 883,44
RESULTAT	-25 552,86	-17 219,75

BILAN AU 31 / 12 / 2008

ACTIF	EXERCICE 31.12.2008			EXERCICE 31.12.2007
	VALEUR BRUTE	AMORT. PROV.	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
Autres immobilisations incorporelles	26 007	26 007		
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Constructions	114 337	57 950	56 387	58 673
Autres immobilisations corporelles	91 879	88 845	3 035	4 271
<u>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</u>	<u>232 224</u>	<u>172 803</u>	<u>59 421</u>	<u>62 944</u>
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
<u>STOCKS</u>				
Matières ou marchandises	99 292		99 292	154 626
<u>AVANCES ET ACOMPTE</u>	1 190		1 190	1 316
<u>CRÉANCES</u>				
Créances clients et comptes rattachés	7 277		7 277	17 091
Autres créances d'exploitation	9 435		9 435	135

<u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</u>	344 345		344 345	310 218
<u>DISPONIBILITES</u>	29 639		29 639	32 018
<u>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</u>	11 426		11 426	11 033
<u>TOTAL ACTIF CIRCULANT</u>	<u>502 603</u>		<u>502 603</u>	<u>526 438</u>
<u>TOTAL DU BILAN</u>	<u>734 827</u>	<u>172 803</u>	<u>562 024</u>	<u>589 382</u>

BILAN AU 31 / 12 / 2008

PASSIF	EXERCICE 31.12.2008	EXERCICE 31.12.2007
<u>CAPITAUX PROPRES ET RESERVES</u>		
Réserves	416 346	441 898
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	<u>- 17 220</u>	<u>- 25 553</u>
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES</u>	<u>399 126</u>	<u>416 346</u>
<u>DETTES</u>		
<u>DETTES FINANCIERES</u>		
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	3 537	4 456
Emprunts et dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	246
<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>		
Dettes financières et comptes rattachés	12 945	12 847
Dettes fiscales et sociales	24 841	18 390
Autres dettes	34 987	38 421
<u>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u>	<u>86 588</u>	<u>98 678</u>

<u>TOTAL DETTES</u>	<u>162 899</u>	<u>173 037</u>
<u>TOTAL DU BILAN</u>	<u>562 024</u>	<u>589 382</u>

COMMENTAIRES

1. RAPPORT FINANCIER

Tous les résultats sont donnés **hors taxes**.

Ce rapport financier respecte les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi, toutes les sommes correspondent à l'année comptable 2008.

En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31 décembre 2008 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.

Côté Recettes

I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 2008 : c'est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 2008, les cotisations perçues sont celles de l'année 2009 et non celles de l'année 2008.

Nous distinguons « **Cotisations** », qui correspondent à l'adhésion à l'Association, et « **Abonnements** » qui correspondent au choix du BGV et/ou du Bulletin Vert et/ou de PLOT. Nous avons rééquilibré cette année la répartition entre Abonnements et Cotisations.

III. Vente de brochures

Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par correspondance.

IV. Produits financiers

Selon les disponibilités de la trésorerie, nous achetons ou vendons des SICAV et nous dégageons ainsi des recettes.

V. Prestations de service

Certains collègues français s'abonnent par notre intermédiaire à l'Association belge des professeurs de mathématiques de langue française, et vice versa. Chaque année nous faisons le bilan et l'association qui a le plus encaissé reverse sa part à l'autre.

VI. EVAPM

Nous avons reçu cette année des sommes correspondant à l'inscription des établissements à EVAPM 6^{ème}.

VII. Produits exceptionnels

Ce poste est en forte progression cette année car nous percevons une subvention pour compenser le départ en formation de l'une de nos deux secrétaires.

Y figure également le montant des **ristournes en brochures** non utilisées.

VIII. Ristournes aux Régionales.

Elles sont indiquées en négatif dans les recettes, pour des raisons comptables : des recettes prévues et non effectuées.

La somme indiquée correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 2009. Cette somme est calculée à partir des adhérents 2008, elle doit donc figurer dans le rapport financier 2008 (voir préambule).

Côté dépenses

I. Publications

Six Bulletins, six BGV, quatre PLOT, éditions de brochures et rééditions, ainsi que des co-diffusions. La baisse de ce poste est principalement due à la diminution de nos adhérents (donc une baisse du coût d'impression).

II. Vie de l'Association

1) Frais de fonctionnement

Divers groupements d'envois (matériel de vote, appel à cotisation, justificatif de don avec les BGV) nous ont permis de réaliser des économies sur ce poste.

2) Traitement des employés

L'augmentation est due à l'emploi d'une secrétaire pour compenser un départ en formation (cette augmentation est cependant compensée par une subvention : voir plus haut)

3) Personnels extérieurs

Il s'agit de la société de comptabilité qui supervise le travail de notre secrétaire comptable

5) Remboursement de frais : poste en hausse cette année.

III. Frais de port et de routage

Pour le Bulletin Vert et PLOT, le port comprend la manutention et les frais postaux.

Pour le BGV, les frais de port comprennent seulement les frais postaux, tandis que les frais de manutention sont inclus dans les frais d'impression. Ce poste est lui aussi naturellement en baisse avec la diminution de nos adhérents.

IV. Frais EVAPM

Frais liés à l'étude EVAPM 6^{ème} de cette année (impressions, frais de réunion, ...)

V. Charges exceptionnelles :

1. Subventions et publicité : 1 900 € de subvention cete année pour la CFEM et le colloque Action-Sciences.
2. Reversement abonnements jumelés et cotisation à la FEAPM
Cela correspond à ce que nous reversons aux associations pour lesquelles des abonnements jumelés sont proposés (APISP et UDPPC).
3. Dotations aux amortissements
C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...). La baisse indique que nos équipements sont en voie d'amortissement.
4. Frais divers
Y figurent des différences de versement sur certaines factures ou cotisations, des créances irrécouvrables et divers frais bancaires.

VI. Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/2008) - valeur du stock initial (au 1/1/2008).

Nous venons de terminer la dépréciation de notre stock. La valeur comptable de celui-ci donc être un reflet plutôt fidèle de sa valeur réelle actuelle.

2-BILAN.

Il est fourni par l'expert comptable et indique la « richesse » globale de l'Association.

On y lit que l'exercice 2008 est déficitaire de 17 219,75 €.

Nous n'avons toujours pas eu à combler le déficit car il est dû à la variation du stock qui n'est pas une dépense réelle.

La hausse du prix de l'adhésion et les cotisations de soutien nous ont donc permis de présenter un bilan proche de l'équilibre. Cependant la chute du nombre d'adhérents se poursuit, ce qui signifie que la hausse de nos recettes « Cotisations et abonnements » ne sera probablement que ponctuelle.

Nous continuons donc de rechercher des pistes afin d'avoir un maximum de ré adhésions ainsi que de nouveaux adhérents.

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité National le 21 mars 2009.

IV – RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITE NATIONAL

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, le quart du Comité National est à renouveler en 2009.

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

DECLARATIONS DE CANDIDATURE

Raymond Torrent

Professeur agrégé actuellement en poste à l'IUFM, j'ai eu la possibilité au cours de ma carrière de fréquenter tous les niveaux d'enseignement (école, collège et lycée puis formation des maîtres) et de participer à de nombreux travaux au sein de l'IREM. Au moment où notre système éducatif est confronté à de nombreux changements, où l'enseignement de notre discipline est questionné je souhaite apporter ma contribution et ma réflexion au sein du Comité National de notre association et représenter la Régionale de Nantes dont les activités reprennent après de longues années de sommeil.

Régionale de Nantes, Raymond.Torrent@univ-nantes.fr

Danielle Eynard

Professeur agrégée, et adhérente de l'APMEP depuis 1990, j'ai eu une carrière d'enseignante tardive, puisque j'ai passé le CAPES en 1989, à 34 ans, et l'agrégation en 1994. J'ai cependant eu depuis l'occasion d'enseigner en formation continue (GRETA), en collège et en lycée, et de travailler depuis 1990 au sein de divers groupes IREM, ce qui m'a permis de participer à l'élaboration de plusieurs brochures et à la préparation et l'animation de stages.

J'y ai trouvé un groupe de collègues passionnés par leur métier et c'est ainsi que je me suis sentie concernée par l'action de l'APMEP.

J'ai donc déjà fait partie du comité, de 2003 à 2007. J'ai également œuvré à la création d'un groupe de travail sur la DNL mathématiques (discipline non linguistique) pour les sections européennes, groupe qui existe officiellement depuis les journées de Besançon.

Nous devons témoigner de la réalité de l'enseignement des maths en France, mais aussi proposer de nouvelles pistes, pour donner du sens aux mathématiques que nous enseignons, faire que nos élèves y prennent plaisir et se sentent attirés par des carrières scientifiques, mais aussi leur faire accepter que l'apprentissage de certains savoirs fondamentaux est un travail exigeant.

En ces temps de réformes annoncées et pas toujours concertées, l'APMEP doit être représentative des enseignants de mathématiques pour pouvoir intervenir auprès du ministère et faire valoir fortement nos positions.

Régionale de Clermont Ferrand, deynard.apmep@wanadoo.fr

Eric Barbazo

Professeur en lycée depuis une quinzaine d'année, j'estime qu'il ne faut pas rester passif face aux changements de fond qui se font jour dans la réforme actuelle de l'enseignement secondaire.

Le lycée dans son ensemble et particulièrement sa composante technique, vont connaître des transformations importantes. La liaison avec le collège doit être repensée et améliorée pour une articulation plus appropriée avec la classe de seconde. Le cycle terminal est à construire et les propositions de l'association doivent contribuer à l'avancement de ce projet, à la fois en termes de contenus des programmes et de structures d'enseignement à adapter.

Les transformations de l'enseignement des mathématiques sont posées de manière ardente dans la nouvelle structure du lycée. L'utilisation des TICE doit être complètement intégrée de manière à ce que l'enseignement des mathématiques en sorte gagnant : leur place doit être étudiée et raisonnable, sans abus ni dogmatisme.

Je souhaite m'investir dans le comité de l'APMEP pour essayer, au sein de l'association, de participer à ces évolutions.

De plus, le centenaire de l'APMEP sera un moment fort où l'action de l'association pourra être valorisée, mettant en perspective le passé de notre association et la réflexion sur l'avenir de l'enseignement des mathématiques. Toutes ces raisons m'incitent à présenter ma candidature au comité national de l'association pour pouvoir promouvoir un enseignement de mathématiques solide et indispensable à tous les niveaux.

Régionale Aquitaine, barbazo@wanadoo.fr

Céline Coursimault

J'enseigne les mathématiques depuis huit ans déjà. J'ai commencé à Longwy, dans un collège du nord de la Lorraine avant d'intégrer le lycée français de Luxembourg, où j'enseigne les mathématiques de la 6ème jusqu'à la terminale. Dès mes débuts, j'ai intégré un groupe IREM afin de poursuivre la réflexion engagée lors de ma formation à l'IUFM sur l'enseignement des mathématiques. J'y ai rencontré des collègues ouverts et passionnés, qui pour la plupart sont engagés au sein de l'APMEP. J'ai participé à mes premières journées nationales à Orléans. La richesse des échanges avec les collègues que j'y ai rencontrés, la qualité des interventions

mais également l'esprit d'ouverture des militants m'ont tout de suite donné envie de m'impliquer dans la régionale lorraine. Je me suis donc présentée à l'élection de son comité lors de la journée régionale qui a suivi. Alors que j'enseignais encore à Longwy, j'ai été élue présidente de ma régionale, ce qui m'a donné l'occasion de participer au séminaire de l'APMEP. La façon dont les dernières réformes ont été menées me fait craindre le pire quant à l'enseignement des mathématiques et à la place qui lui sera laissé dans les futurs programmes du lycée. C'est pourquoi je souhaite me présenter au Comité national afin de pouvoir défendre les idées de l'APMEP et mettre à contribution ma courte expérience dans les réflexions qu'il faudra mener pour se faire entendre et défendre l'enseignement des mathématiques. C'est un beau métier, il faut qu'il le reste ! Nous devons resserrer nos forces !
Régionale de Lorraine, jbcc@pt.lu

Gilles Waehren

Je suis professeur de mathématiques depuis le 1er septembre 2000. Après une année de stage dans un collège d'Alsace (ma région d'origine), j'ai suivi ma femme dans sa région natale pour enseigner au Lycée Mangin de Sarrebourg en Moselle.

Dès mon année de stage, j'ai adhéré à l'association sous la suggestion de mes formateurs ; trouvant dans les différentes publications de l'APMEP des ressources variées pour renouveler régulièrement mon enseignement. A partir de 2004, j'ai rejoint le groupe Histoire de la régionale Lorraine. Les contacts avec les différents membres du groupe m'ont permis d'oxygéner mes pratiques, d'échanger sur nos méthodes, d'enrichir ma culture mathématique, d'écrire quelques articles relatifs à mes expériences en classe pour le Petit Vert, notre publication régionale (dont un fut repris dans le bulletin vert).

En mars 2007, mon élection au comité régional de Lorraine m'a donné l'occasion de découvrir le fonctionnement de l'association plus précisément, mais aussi de participer à ses actions riches et variées qui sont tant d'occasions de rencontres et d'échanges.

Je pense que, confrontés aux mutations de notre société et de son système d'éducation, notre discipline et notre manière d'enseigner vont connaître de grands changements et que seule notre réflexion permettra que ces bouleversements se fassent au service de nos élèves et de leur avenir dans la société. Plus que jamais, nous devons donner l'accès aux mathématiques à tous les élèves quelle que soit leur origine, leur montrer la présence de cette science dans leur quotidien pour qu'ils aient envie d'en acquérir une meilleure maîtrise.

Régionale de Lorraine, gilles.waehren@wanadoo.fr

Emmanuelle Lafont

Je suis enseignante en Lycée Professionnel depuis 8 ans. Je souhaite devenir membre du Comité National de l'association afin de participer aux nombreuses actions qu'elle mène pour la pédagogie et la place des mathématiques dans la formation des futurs citoyens.

Les mathématiques en LP sont « appliquées », et reliées aux sciences physiques. L'utilisation des TICE y est également très présente : nous mettons à profit les compétences en techniques de communication qu'ont généralement nos élèves. Cette diversité peut enrichir notre enseignement des mathématiques.

Les parcours en LP sont en pleine mutation. Je ne suis pas convaincue que le passage de 4 à 3 années de formation pour préparer le bac professionnel soit bénéfique pour les élèves, surtout en mathématiques. Je pense que notre association a son rôle à jouer pour que nous puissions continuer à assurer une formation de qualité aux élèves.

Nous devons également rester vigilants à propos de la formation (initiale, comme continue) des enseignants, en particulier dans le cadre de la transformation des années de préparation aux différents concours (CAPLP2, CAPES, agrégation) en masters. Dans quelles conditions les futurs enseignants vont-ils préparer leur métier ?

Pour ces raisons, je présente ma candidature au Comité National de l'APMEP.

Régionale Aquitaine, emmanuelle.lafont@wanadoo.fr

Fathi Drissi

J'enseigne les mathématiques dans un collège "ambition réussite" de Metz depuis 3 ans.

J'ai découvert l'APMEP pendant mon année de stage à l'IUFM et j'y ai trouvé une force de propositions mais aussi un laboratoire d'idées dans lequel je n'ai cessé de puiser pour faire évoluer mes pratiques d'enseignant.

J'ai rejoint le Comité de la régionale Lorraine de l'APMEP en 2002 et suis devenu administrateur de son site Internet, ce qui m'a permis d'entrer en contact avec des professeurs ouverts, dynamiques et généreux ne comptant pas leur temps pour partager avec leurs collègues.

En me présentant au comité national de l'APMEP, j'aimerais à mon tour partager mon expérience et œuvrer pour une amélioration des conditions permettant un apprentissage des mathématiques de qualité à tous les élèves.

Régionale de Lorraine, fathi.drissi@free.fr

Karine Sermanson

Professeur depuis dix ans, j'ai eu l'opportunité d'enseigner en lycée puis en collège, diversifiant au maximum mes expériences pour avoir la vision la plus large possible du métier. Je suis attentive aux évolutions de la profession. Dernièrement, je me suis investie dans le développement de l'utilisation des TICE, l'application des nouveaux programmes de collège, l'évaluation par compétences, le socle commun, l'accompagnement éducatif et la liaison collège lycée.

Je présente aujourd'hui ma candidature au comité national car je souhaite mieux connaître le fonctionnement global de l'association que je découvre depuis deux ans, le lien que le comité entretient avec les régionales et les travaux des diverses commissions nationales. De plus, J'aimerais mettre mon expérience au profit de l'association. Avec la réforme du lycée et les changements profonds qui se préparent, je souhaiterais participer activement aux orientations de l'APMEP et profiter du centenaire pour découvrir un peu plus son l'histoire.

Régionale de Poitou Charentes, karine.sermanson@free.fr

Marie-Josèphe Schmitt

Le lycée est en pleine mutation, je pense que l'APMEP a un rôle important à jouer :

De propositions : de thèmes de modules...

D'analyses des projets de programme...

En proposant ma candidature au comité national de l'APMEP, je compte et espère apporter ma contribution à des actions efficaces et concertées de l'APMEP.

Régionale de Grenoble, mj-schmitt@wanadoo.fr